

Syndicat Autonome des Postiers

Rapport d'activité 2005

SAP : an 1

Voici près d'un an que cette nouvelle page du syndicalisme à la Poste s'écrit. Elle s'est écrite durant cette année 2005 avec une plume taillée dans le courage de ses fondateurs et avec l'encre de la lutte, un peu solitaire, contre le démantèlement de la Poste. Solitaire car les autres syndicats actifs à la Poste, derrière leur lutte de façade, collaborent à ce démantèlement. Nous nous sommes donc battus contre la direction de la Poste, contre la Justice (plutôt l'injustice) et contre les partenaires sociaux "officiels et agréés" de la Poste. Cette lutte nous l'avons engagée sur plusieurs fronts.

Politique postale

A fin 2005 nous avons déposé 2 plaintes pour non-respect de la législation auprès de l'organe de contrôle du marché postal PostReg. Elles dénonçaient le chargement fictif de l'Unité Réseau et Vente par le biais des prix de transfert afin de charger artificiellement le Réseau au profit des autres Unités en concurrence des services libres. Cette comptabilité à géométrie variable a permis à la Poste de justifier la fermeture de nombreux bureaux de poste.

Car Postal

La privatisation annoncée de Car Postal fut à l'origine de la naissance du SAP. La bénédiction et la collaboration active des autres syndicats à cette externalisation, en violation flagrante de décisions de la base, ont poussé le SAP à s'opposer à l'inscription au Registre du Commerce de Berne de la nouvelle SA. Le juge de Berne, pour une raison incompréhensible (erreur professionnelle ? ingérence politique ?) a laissé l'inscription se faire avant de demander à la Poste de fournir ses arguments. Celle-ci, sachant que l'inscription ne pouvait plus être radiée n'a pas pris la peine de fournir les arguments demandés.

Cette possibilité d'action ayant échoué nous avons entamé une procédure de recours administratif auprès de la Commission fédérale de recours en matière de personnel, en notre nom et au nom de chauffeurs concernés. La commission a jugé que l'imminence du transfert du personnel dans la SA n'était pas prouvée et qu'en cas de transfert la Poste devrait respecter la LPers et la Convention collective de travail Poste. Alors que la direction du Syndicat de la Communication aurait, si la défense du personnel de Car Postal eut été sa priorité, pu utiliser ce jugement pour garder le personnel sous la juridiction du droit public, elle a préféré mettre le tempo et la pression pour que l'Assemblée nationale des chauffeurs affiliés accepte la convention d'affiliation le 10 décembre, entérinant in facto l'exclusion du personnel Car Postal de la CCT Poste. Le fait que le comité suisse des chauffeurs affiliés à Communication se soit rangé de notre côté laisse quelques perspectives d'actions pour le futur.

Réseau et Vente

Le secteur Réseau et Vente nous a beaucoup accaparé avec ses nombreux projets de restructuration.

- 1) Ymago : ce projet prévoit un changement radical dans la structure et la gestion des bureaux de poste. A nos yeux tous les 6 projets de la Poste sont une dégradation des compétences et conditions de travail des offices de poste et de leurs employés. Notre président Olivier Cottagnoud avait pu faire accepter par la Poste la conduite d'un projet supplémentaire qui laissait la compétence des offices en renforçant la collaboration et les synergies entre eux. Ce projet avait reçu la bénédiction et les compliments des autres syndicats. Malheureusement dès que ceux-ci et la Poste apprirent la création par le collègue Cottagnoud du nouveau syndicat SAP ceux-ci retirèrent ce projet. La direction de la Poste argumentant qu'elle ne travaillait pas avec des « dissidents » ! Il est aussi remarquable que les 2 représentants du personnel au sein du Conseil d'administration, Mme la CN L.Meier-Schatz et le syndicaliste J-M Eggenberger se soient prononcés pour la conduite des essais Ymago.
- 2) NEK 312 : la Poste juge que ses Responsables d'office de poste (ROP) sont trop bien payés. Elle a donc mis en place un nouveau mode de calcul de classification avec la collaboration des autres syndicats. Résultat des courses : 75% des ROP verront leur salaire baisser. La Poste ayant saisi la Commission paritaire de conciliation, le SAP a envoyé un dossier étoffé et argumenté qui démontrait que le but de la Poste n'était que de faire baisser ses salaires. Malheureusement encore une fois les syndicats Communication et Transfair ont demandé au président de la commission de ne pas prendre en compte notre dossier. Voici où amène le sectarisme syndical et la peur d'un nouveau syndicat combatif !
- 3) Marge de Couverture : Ce mode de gestion, également mis en place avec la « collaboration des partenaires officiels » de la Poste est un instrument détourné de sa philosophie par la direction pour mieux compresser les bureaux de poste et leur personnel. La direction a compris les avantages de conserver un flou artistique sur l'application de ce mode de gestion. Elle a menacé de sanctions graves notre président Cottagnoud s'il transmettait aux ROP un aide-mémoire sur la philosophie de la Marge de Couverture et son application. Le SAP transmettra une aide à ce sujet à ses membres. Plusieurs de nos membres ont co-signé, avec d'autres collègues, une lettre de protestation adressée au chef de Réseau et Vente concernant la mise en application catastrophique de la MC par les directions régionales. Celui-ci n'a même pas pris la peine de répondre, un mois après, montrant ainsi le dédain qu'il a pour son personnel.

Postfinance

Postfinance mène depuis plusieurs années une politique hostile au Réseau postal. Sa stratégie la pousse à une autonomie toujours plus grande vis-à-vis des autres Unités d'affaire, en particulier Réseau et Vente. Non contente de priver les bureaux de poste d'une grande partie de ses nouveaux produits, du moins ne leur laisse-t-elle qu'un rôle démotivant de transmetteurs, elle démarque sans scrupules les meilleurs clients des bureaux, enlevant à ceux-ci de substantiels revenus. Cette politique n'a de sens que dans l'optique avouée de privatisation et création de la banque postale. C'est pour cette raison que le SAP s'oppose à la création de la banque postale et sa transformation en SA, contrairement aux autres syndicats qui militent pour une Postfinance SA.

Concernant Postfinance nous sommes également intervenus pour une meilleure transparence des rabais pour le personnel. En effet nous avons constaté que le rabais concernant les hypothèques dynamiques n'était pas correct et ne correspondait pas au 0.5% promis. Actuellement nous sommes en tractation avec la direction de Postfinance à ce sujet.

Personnel distributeur

Le personnel distributeur connaît depuis plusieurs années une dégradation de ses conditions de travail. La direction cherche intensément une précarisation et une flexibilisation du travail des facteurs. Après avoir instauré l'alternance (changement de tournée) parmi le personnel, au détriment des facteurs et des relations de connaissance et de confiance qu'ils entretenaient avec leurs clients, et l'engagement de nombre d'auxiliaires non formés et peu payés en remplacement des facteurs, la Poste va mettre en place le projet Move-it : quintessence de la flexibilisation du travail. En gros les facteurs et les auxiliaires sauront la veille, en fonction des prévisions, si le lendemain ils viendront travailler leur journée complète ou simplement quelques heures, ou même rester à la maison. Ces projets n'ont rencontré aucune résistance de la part des autres syndicats et les facteurs ayant tenté d'organiser une résistance locale se sont vu convoquer à des entretiens disciplinaires.

Personnel de nettoyage

Non contente de ses 800 millions de bénéficiaires la Poste cherche encore à économiser dans d'autres secteurs. Par exemple le nettoyage. Nous avons déjà les **2,8** minutes par jour accordées pour le nettoyage des filiales des bureaux de poste, nous avons désormais le nettoyage un jour sur deux des bureaux de poste et de leur guichet. Pour permettre à la Poste de gagner encore plus d'argent les halls de guichet deviennent, les jours de pluie, de vraies porcheries et ne sont nettoyés que 2 jours plus tard. Pour les bureaux de poste où nous sommes intervenus à maintes reprises pendant des mois, la Poste a accepté de revenir à une fréquence de nettoyage quotidienne pendant l'hiver. Nous encourageons les ROP dont l'état de leur hall de guichet est insatisfaisant à nous contacter.

Reconnaissance syndicale

Pour l'instant la Poste a reconnu notre existence mais nous refuse la possibilité de contacter le personnel à sa place de travail. La Poste nous a interdit l'information au personnel via les tableaux d'affichage internes et la diffusion de tracts à l'intérieur des postes. La reconnaissance sera certainement le grand défi pour 2006. Nous aurons à nous battre contre la Poste qui fait la sourde oreille depuis 1 année, en nous refusant le droit constitutionnel de liberté syndicale, et contre les « partenaires officiels » de la Poste qui voient en le SAP une concurrence et un révélateur de leur politique de collaboration avec la Poste. D'ailleurs les relations entre les 2 autres syndicats et la Poste n'a jamais été aussi bonne depuis que le SAP est né. Ils s'échangent régulièrement des informations à notre sujet et font front commun pour empêcher notre action et notre expansion. M. le CN Lerat n'a-t-il pas dit dans la presse : « le SAP n'existe pas » ? Et bien tous ensemble nous le prouverons : le SAP existe et gagnera cette reconnaissance !

SAP, an 1, janvier 2006